

Dossier de presse



Un Dimanche à la Chasse

à partir du
16 octobre 2022



Chassez les idées reçues et découvrez, en toute sécurité, la nature autrement...

Accompagnez des chasseurs, seul ou en famille,
près de chez vous, gratuitement et sans formalités



FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
DE L'ISÈRE

Un Dimanche à la Chasse

rencontre

À partir du **Dimanche 16 octobre**,
chassez les idées reçues !

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère, avec une trentaine d'associations communales de chasse, reconduit cet automne son opération découverte "Un Dimanche à la Chasse".

Cette initiative consiste à proposer **aux non-chasseurs** de se plonger, au cœur d'une partie de chasse telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses dans notre département.

Munis de leur gilet orange, bottes, jumelles et appareil photo, **les participants vont pouvoir accompagner les chasseurs sur le terrain en toute sécurité** et être le témoin d'une chasse responsable et durable, bien loin des clichés !

Cette opération, qui confirme l'engagement des chasseurs dans le bien vivre ensemble, débutera le 16 octobre 2022 à La Terrasse puis d'autres rendez-vous suivront durant toute la saison de chasse (jusqu'au 28 février 2023) sur d'autres territoires. Vous trouverez ci-dessous la liste des communes participantes.



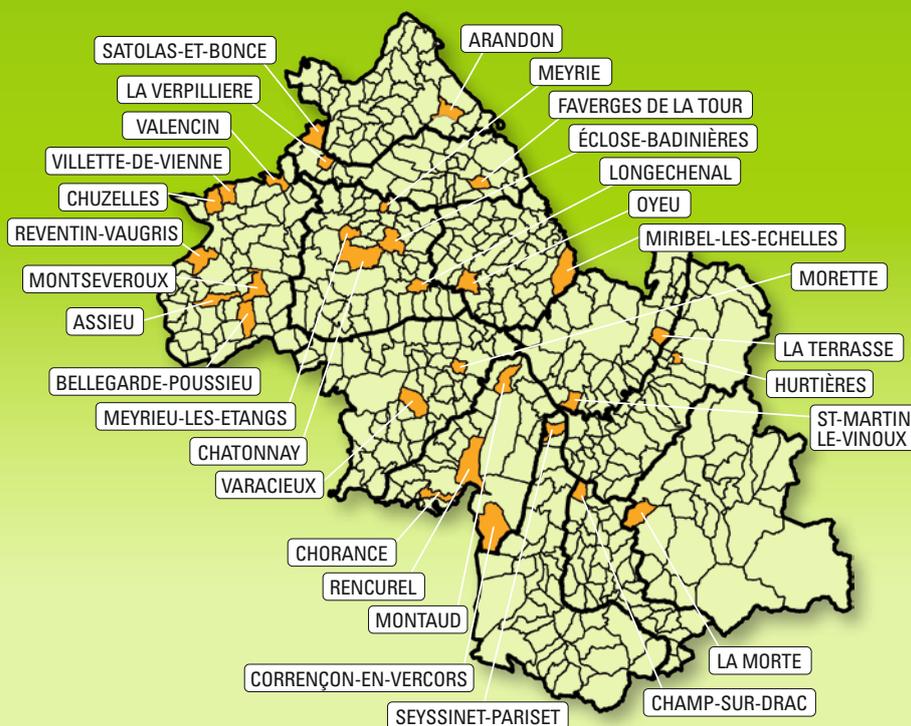
Photo © Bibet

vivre ensemble

Où se dérouleront les parties de chasse ?

30 sociétés de chasse ont répondu à l'appel de la Fédération des Chasseurs cette année (voir carte ci-dessous).

LES SOCIÉTÉS DE CHASSE participantes en 2022 : (Liste non exhaustive)



nature



Comment sera organisée la chasse ?

L'heure et le lieu exacts seront notifiés préalablement aux participants par l'association de chasse.

Le jour J, le Président et son équipe les accueilleront à la cabane de chasse pour le **café de bienvenue**, le détail du programme et la répartition des binômes chasseur/non-chasseur.

Après la chasse, tout le monde retournera à la cabane de chasse ou dans une salle communale pour **manger ensemble et échanger**.

Chaque participant repartira avec un **livret explicatif** sur la chasse et la faune iséroise.



Photo : ©Bibbet



Photo : ©Bibbet

Modes de chasse et gibier recherché ?



nature

Diversité des territoires et des modes de chasse !

Chaque société de chasse proposera ce jour-là **un ou plusieurs modes de chasse**, entre la battue aux grands gibiers, la chasse devant soi au chien d'arrêt, la chasse à l'approche du chamois ou encore la chasse à l'arc et la chasse au vol (à l'aide d'un rapace).

Les animaux éventuellement prélevés le seront dans le cadre strict d'un plan de chasse ou d'un plan de gestion dicté par la Fédération des Chasseurs.

Les secteurs retenus sont tous représentatifs de notre département. Ils proposent **une mosaïque de territoires** : entre bois, pâturages, plaines cultivées et montagnes.

rencontre

La chasse collective du grand gibier à l'aide de chiens courants (ou battue)

C'est l'une des pratiques de chasse les plus courantes en Isère.



Photo : Chartier

La méthode consiste à poster des chasseurs sur des lieux de passage des animaux (sangliers, cerf et chevreuil) tandis que d'autres chasseurs, appelés traqueurs, tentent de débusquer le gibier à l'aide de chiens courants, chargés ensuite de le poursuivre.

La chasse à l'approche du chamois et du mouflon.

L'Isère dispose de belles populations de chamois et de mouflons grâce au travail de gestion entrepris par les chasseurs depuis plus de 30 ans. La chasse se pratique uniquement à l'approche et à l'affût et toujours, sans chien. Les tirs sont réalisés sur des animaux bien identifiés suivant leur âge et leur sexe d'où la nécessité de bien connaître les critères différenciant un jeune d'un adulte ou un mâle d'une femelle. Cette chasse se déroulant en milieux alpins, elle requiert une bonne condition physique.



Photo : Bellemin

La chasse au petit gibier à plumes au chien d'arrêt

est aussi très pratiquée en Isère. Un chien d'arrêt est un chien marquant un arrêt franc à l'émanation de l'oiseau.

Les espèces chassées sont principalement la bécasse, le tétras-lyre, la perdrix et le faisan.



Photo : D. Gest



La chasse à l'arc est une chasse de contact où le chasseur doit être au plus proche de l'animal. On chasse alors principalement à l'affût ou à l'approche. Elle demande une parfaite connaissance de la forêt et des espèces.

Tous types de gibiers peuvent être chassés à l'arc (de l'alouette au sanglier).



Un Dimanche à la Chasse

à partir du
16 octobre 2022

Infos pratiques

Inscription

L'opération est réservée aux non-chasseurs. Ces derniers peuvent s'inscrire, dans la limite des places disponibles, **auprès de la société de chasse organisatrice** (voir liste en pages intérieures) **ou auprès de la Fédération Départementale au 04 76 62 61 34.**

Les participants auront le libre choix du lieu parmi ceux proposés. La participation est gratuite, sans autre formalité que de devoir s'inscrire. *(Mineurs acceptés mais obligatoirement accompagnés d'un adulte).*

La société de chasse indiquera aux participants le lieu de rendez-vous et l'équipement requis.



Equipement

Prévoir une tenue adaptée à la météo (bottes ou chaussures de randonnée, imperméable si pluie, gants et bonnet si temps froid). Jumelles, appareil photo...

Fournitures offertes

Un gilet orange sera offert à chaque participant ainsi qu'un livret explicatif permettant de comprendre l'organisation de la chasse dans le département, de découvrir les différents modes de chasse et la faune sauvage.



Photo : ©Bibet



Photo : ©Bibet



FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
DE L'ISÈRE

Contact presse départementale :

Audrey VARGAS

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère

2, Allée de Palestine

38610 Gières

Tél : 04 76 62 61 34

e-mail : audrey.vargas@chasse38.com